

Une réussite sur toute la ligne



Les 12 nouveaux maîtres peintres ont tous répondu présents pour l'assemblée des délégués de la FREPP.

La Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, ou plus communément appelée la FREPP, a tenu ses assises le vendredi 28 août 2015 à l'hôtel Guarda Golf de Crans-Montana, dans le canton du Valais. 2014 fut la première année d'autonomie totale de la FREPP et c'est grâce à cela qu'elle dispose de conditions plus favorables à l'accomplissement de son but premier : servir les entreprises romandes de plâtrerie-peinture.

Lors de l'assemblée des délégués, plusieurs points, comme la situation du marché et économique, la formation, la collecte des déchets, le fonds FP³, la sécurité au travail, et j'en passe, ont été développés. Vous y trouverez un résumé tout au long de ce reportage. Vous trouverez, également, un aperçu des différentes activités de la fédération. Sur le plan de la formation supérieure d'abord, la FREPP a eu le plaisir de féliciter, cette année, des lauréats issus des 3 paliers de la formation de peintre, avec, cerise sur le gâteau, 12 nouveaux maîtres peintres. Puis sur le plan des déchets spéciaux avec près de 100 tonnes de déchets collectés, ou au niveau de la sécurité au travail et de la solution de branche romande de la plâtrerie-peinture où 50 personnes ont participé aux cours PERCO et EDEX.

Formation professionnelle de base et supérieure

Les effectifs des apprentis en formation dans les entreprises, tant en Suisse alémanique qu'en Suisse romande, poursuivent le léger tassement amorcé en 2012. Après plus de 10 ans de constante progression, ce phénomène n'est pas inquiétant pour autant qu'il ne soit que passer. Il faudra cependant demeurer attentif afin que ces apprentissages intéressent toujours autant les jeunes, car ils représentent l'avenir de la profession et des entreprises. Mais au vu des efforts qui sont produits dans tous les cantons pour présenter la plâtrerie-peinture dans le cadre de salon des métiers, il est juste de constater que les associations cantonales font du recrutement des jeunes, l'une de leurs principales préoccupations, et c'est une excellente chose.





André Buache, président FREPP



Marcel Delasoie, directeur FREPP



Denis Quaglia, président de la commission AQ (peintre)

Pour plus de détails, nous sommes allés à la rencontre du président de la FREPP, André Buache et du directeur, Marcel Delasoie.

C'est une belle journée pour la formation dans la plâtrerie-peinture ?

André Buache – Il faut l'avouer, c'est une belle moisson, avec pas moins de 45 diplômés à remettre entre les chefs de chantier (13), les contremaîtres peintres (20) et les maîtres peintres (12). Ces

derniers faisaient partie peintres chefs de chantier à obtenir leur diplôme en 2010 à Verbier, sous l'égide de la formation professionnelle supérieure modulaire.

La seule ombre au tableau est évidemment de n'avoir pu obtenir du SEFRI de conserver la profession de plâtrier-peintre telle qu'on la connaissait qui permettait de former en moyenne 40 jeunes chaque année et qui correspondait aux besoins de nos entreprises.

Alors c'est terminé, on n'en parle plus ?

A.B. – Non, la lutte n'est pas terminée et nous serons attentifs à l'évolution du nombre d'apprentis dans nos professions. Si les chiffres démontrent que l'on a effectivement perdu une grande partie de ces places d'apprentissage, nous relancerons le SEFRI, car l'objectif de ce dernier devrait être de favoriser la création de places d'apprentissage, et non de la freiner.

Qu'en est-il de la formation professionnelle supérieure pour les plâtriers ?

A.B. – Nous nous réjouissons d'avoir pu lancer un cursus de formation pour la plâtrerie avec 24 participants au cours de «chef de chantier» avec un bon espoir qu'une majorité de ces jeunes soient motivés à poursuivre leur



Nicolas Voide, président du Grand Conseil valaisan

2015 est sans conteste à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de la plâtrerie-peinture romande avec 45 jeunes qui se sont vu remettre cette année un titre de formation supérieure.

La FREPP se réjouit du beau succès rencontré par son offre de formation supérieure modulaire et adresse évi-

C'est une belle moisson, avec pas moins de 45 diplômés à remettre entre les chefs de chantier (13), les contremaîtres peintres (20) et les maîtres peintres (12).



BONNE RETRAITE!

Cette année, deux personnalités membres du «Techno GR» et qui ont marqué la vie de notre magazine aspirent à une retraite méritée. Il s'agit d'Adolf Beets, qui a conduit les travaux du «Techno GR» durant de nombreuses années, et de Jean-Jérôme Evéquo, le passionné par sa profession. Adolf, c'était la conscience scientifique du «Techno GR», l'amour du produit techniquement irréprochable, et Jean-Jérôme appréciait transmettre son savoir ; deux figures marquantes qui ont régulièrement alimenté les rubriques «peinture» de «Bâtir» (anciennement «Journal de la Construction») puis du FREPP Info avec des articles aboutis et d'une grande qualité. Mais ce ne sont pas que deux précieux rédacteurs scientifiques que nous tenons, au nom de la FREPP, de tous ses membres et de la profession en général, à remercier chaleureusement, mais aussi deux amis avec lesquels ils faisaient bon discuter et débattre de sujets les plus divers. Belle retraite et encore merci à tous les deux pour votre contribution à l'amélioration de la qualité dans nos professions : les «VRAIS PROS» encore un peu plus PROS grâce à vous !

André Buache



formation jusqu'au brevet fédéral de contremaître et au diplôme fédéral de maître peintre.

D'ailleurs, je profite pour remercier le président de la Commission de formation supérieure «plâtre», Venance Bonvin, et son équipe pour leur engagement et l'important travail fourni pour relever ce défi.

Votre offre de formation génère un certain coût, n'est-ce pas ?

A.B. – Sans le soutien de nos fournisseurs partenaires, la FREPP ne serait pas en mesure de mettre sur pied une offre aussi complète en matière de formation modulaire. Actuellement, nous en sommes, dans le domaine de la peinture, à la 6^e session de chef de chantier, 3^e session de contremaître et à la seconde session de maîtrise fédérale, alors qu'un cursus de formation est lancé pour la plâtrerie. La croissance très réjouissante des effectifs et un intérêt des jeunes toujours plus marqué pour notre offre de formation sont un gage de pérennité et une grande satisfaction.

Marcel Delasoie – Il faut ajouter à cela le fonds professionnel romand de la plâtrerie-peinture (FP³) qui permet la mise en place de nombreuses prestations liées à la formation et au perfectionnement professionnels sans que ce soit toujours les mêmes, à savoir les membres des associations professionnelles, qui soient sollicités.

Situation du marché

L'abandon le 15 janvier dernier du cours plancher de l'euro par la Banque nationale suisse (BNS) a indéniablement donné un coup de frein au développement économique de la Suisse. A priori, des branches quasi essentiellement tournées vers le marché intérieur, comme la plâtrerie-peinture, ne devraient pas subir de conséquences de cette situation. Mais évidemment, ce qui n'est pas bon pour des pans entiers de notre économie (mécanique, horlogerie, machine, pharma, tourisme, etc.) a immédiatement des retombées négatives sur toute l'économie de notre pays.



Denis Quaglia remet le diplôme de maître peintre à Jonathan Savioz, sorti major de sa promotion.



Aujourd'hui, pouvez-vous nous dire s'il y a une progression, ou non, sur le marché du travail ?

M.D. – L'évolution du volume de travail dans la construction tend à fléchir quelque peu en 2015. Sur le plan suisse, elle passe de 3,1% à 2% du volume total. Globalement, la région lémanique, et principalement le canton de Vaud, semble marquer le pas de façon plus nette, même si c'est principalement le domaine du génie civil qui en pâtit. Du côté des chiffres positifs, on remarque la progression importante des chiffres concernant le Valais. Alors qu'en 2014 tous les cantons romands semblaient suivre un trend identique, en 2015 le Valais fait figure d'exception avec une variation de + 31,4% par rapport à 2014 dans le domaine du bâtiment ! L'effet LAT et la crainte de perdre des surfaces de zones à bâtir ne sont certainement pas étrangers à ce phénomène,



en incitant les propriétaires à mettre en route des projets avant qu'il ne soit trop tard.

Les prix pratiqués, c'est un peu le nerf de la guerre ?

A.B. – Si quelques éléments pouvaient expliquer une certaine stabilité des prix, comme l'absence d'augmentation obligatoire des salaires et des tarifs de matériaux relativement stables, rien ne peut par contre justifier une baisse des prix dans nos professions, si ce n'est la volonté farouche de décrocher un marché, quitte à y laisser des plumes. Une fois encore, j'en appelle à la responsabilité des entrepreneurs plâtriers-peintres de Suisse romande en les invitant à stopper ces pratiques nuisibles à terme, tant à ceux qui les pratiquent qu'à ceux qui les subissent. La vocation d'un entrepreneur n'est pas de faire absolument du chiffre d'affaires, mais de dégager des marges permettant de gagner honnêtement sa vie en

payant correctement son personnel et ses fournisseurs. C'est sur ce modèle que repose notre système économique.

Sur le marché helvétique, quelle est la différence entre la Suisse romande et la Suisse alémanique ?

M.D. – Il ressort de l'étude réalisée par l'Office fédéral de la statistique que, proportionnellement, les entreprises mixtes en Suisse romande sont 3 fois plus nombreuses qu'en Suisse alémanique et emploient 3 fois plus de collaborateurs. Les parts de marché conquises par les plâtriers-peintres, comme les galandages et l'isolation périphérique, représentent certainement un début d'explication, au même titre que les habitudes prises par les bureaux

La vocation d'un entrepreneur n'est pas de faire absolument du chiffre d'affaires, mais de dégager des marges permettant de gagner honnêtement sa vie.

d'architecture d'établir des cahiers de soumissions communs pour les travaux de peinture et de plâtrerie.

Cette évidente disparité devrait convaincre le SEFRI d'admettre une pratique différente entre la Suisse romande et la Suisse alémanique en matière de formation.

Aujourd'hui, les marchés publics sont-ils plus favorables à l'économie locale ?

A.B. – Je ne le pense pas, car parmi nos autorités trop nombreux sont ceux qui, par couardise, se réfugient derrière une législation qu'ils ne maîtrisent pas, au lieu de consacrer un peu de temps à étudier les solutions plus favorables pour les entreprises locales. L'accord





François Goetz, Pierre-Alain Stauffer et Philippe Voisard paraissent intrigués par ce qui se passe plus loin.

►►► intercantonal sur les marchés publics est en révision et c'est le moment d'y réintégrer un peu de bon sens afin que les intérêts de l'économie locale puissent être préservés. Il faut éviter que les constructions au-dessous de la valeur seuil OMC de 9,6 millions soient soumises à des règles dont le prix serait l'élément principal. Il faut dire que nos pouvoirs publics sont obnubilés par les soucis de budget et adjugent sans discernement au meilleur marché. Quand il s'agit d'une entreprise de construction générale, celle-ci met une pression insupportable sur les prix, ce qui contraint les entreprises qui ont cédé, à utiliser tous les subterfuges pour s'en sortir et les exemples ne manquent pas: chantier CEVA, immeuble SUVA, etc.

Quelles en sont les conséquences?

A.B. – Eh bien, on retrouve des chantiers employant des ouvriers non déclarés payés à 8 euros de l'heure, d'autres où les ouvriers ne sont déclarés que partiellement. Dans ces cas-là, les exigences qualitatives de

la soumission sont rarement remplies, et ne parlons pas des normes de sécurité qui sont rarement appliquées.

Y a-t-il une solution?

A.B. – Appliquée comme il se doit, la législation en place suffirait à rétablir un marché sain. Malheureusement, la volonté de l'appliquer n'est pas toujours présente, et les contrôles pas suffisamment fréquents et dissuasifs.

La FREPP, par son engagement, a contribué à la précision nécessaire de la qualité d'indépendant, elle a été l'une des chevilles ouvrières de l'introduction de la responsabilité solidaire de l'entreprise adjudicataire vis-à-vis de ses sous-traitants, elle a été pionnière avec l'introduction de la caution et s'engage sur tous les fronts pour que les règles du marché soient équitables et respectées de tous.

Commissions paritaires, inspecteurs de l'emploi et tous les magistrats dont le rôle est de faire respecter la loi doivent mettre leurs efforts en commun pour assainir le marché.

La FREPP, ses activités et son engagement

L'association faitière des plâtriers-peintres romands mène de front plusieurs actions, tant sur le plan de la sécurité, de l'écologie ou de la promotion de la profession. Elle s'est également associée aux multiples travaux coordonnés par l'USAM sur les différents objets soumis aux votations ces derniers mois.

Que pouvez-vous nous dire des actions de la FREPP?

M.D. – En premier lieu il y a la campagne des «Vrais pros». Nous avons élaboré toute une panoplie de supports publicitaires que nous mettons à disposition des membres au meilleur prix. Cette campagne se gagnera sur la durée, et plus le grand public sera confronté au logo les «Vrais pros», plus l'image de la profession, de ses entreprises et de leurs collaborateurs sera positive.

Ensuite, nous organisons, en collaboration avec CRIDEC, la collecte des déchets spéciaux. Cette année nous avons récolté 100 tonnes, c'est dire si le succès



était au rendez-vous. Les entreprises de peinture romandes jouent parfaitement le jeu et c'est très réjouissant

de constater qu'elles sont de plus en plus nombreuses. La FREPP remplit pleinement son rôle au service des entreprises ro-

mandes de plâtrerie-peinture et ces dernières ont parfaitement pris conscience de la responsabilité qui est la leur, d'éliminer correctement les déchets de peinture afin de préserver notre environnement.

Que faites-vous concernant la sécurité au travail ?

M.D. – Nous avons créé la Solution de branche romande pour la sécurité au travail dont l'objectif est de sensibiliser les entreprises et les travailleurs à différents cas d'accident qui peuvent survenir dans ces professions plus spécifiquement. En évitant une paperasserie

rébarbative et en étant le plus concrets possible dans nos actions, nous avons convaincu près de 400 entreprises que la Solution de branche romande est un instrument adapté pour répondre aux mesures fédérales sur la

santé et la sécurité au travail, et est préférable à une fastidieuse solution individuelle.

Qu'en pensent vos membres ?

M.D. – Le groupe de soutien de la solution de branche a entendu les arguments d'entrepreneurs qui souhaitaient communiquer aux autorités cantonales et communales en charge de l'adjudication des travaux le nom des entreprises respectueuses des normes en matière de sécurité au travail.

La FREPP a donc écrit aux administrations cantonales et communales de tous les can-

La FREPP a été pionnière avec l'introduction de la caution et s'engage sur tous les fronts pour que les règles du marché soient équitables et respectées de tous.



Olivier Lodari, Olivier Roy et Denis Favre en pleine discussion

tons romands membres en les sensibilisant à la question et en joignant au courrier une liste de toutes les entreprises adhérentes à la solution de branche romande. Cette démarche a été saluée par beaucoup d'entreprises, mais aussi par nombre de fonctionnaires communaux et cantonaux, contents de recevoir l'information et soucieux d'en faire un usage circonstancié.

Un mot sur l'USAM ?

M.D. – L'USAM est l'association faîtière des 300 000 PME de Suisse et joue évidemment un rôle essentiel en matière de défense des intérêts des entreprises et de mise en place de conditions favorables permettant aux entreprises de bien fonctionner, d'être performantes et de se développer. Si les associations professionnelles sont primordiales pour assurer la défense d'une profession, la formation de base et supérieure, le soutien aux entreprises pour l'application de diverses normes, la négociation des conditions de travail de la branche, une organisation faîtière joue également un rôle

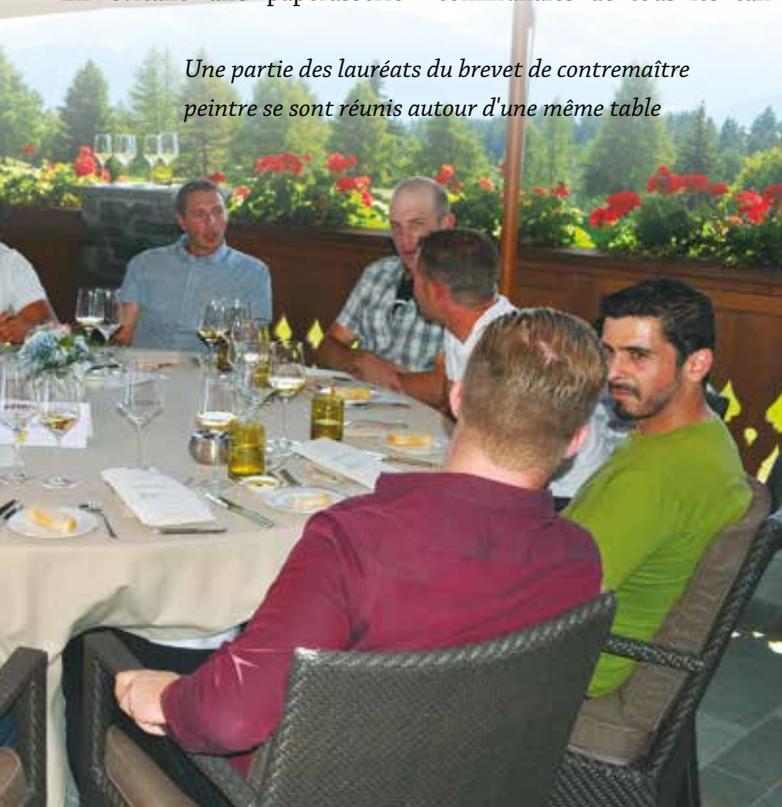
essentiel lorsqu'il s'agit pour les milieux économiques de faire entendre leur point de vue sur les nouvelles législations devant réguler le marché.

Personnellement je participe à la commission de formation professionnelle et à celle des caisses de prestations sociales et le président d'honneur de la FREPP, Jacques-Roland Coudray, siège également au sein de la Chambre suisse des arts et métiers.

L'assemblée des délégués, c'est aussi un moment convivial

Les assises terminées, tous les convives ont pu partager un repas sur la terrasse de l'hôtel sous un soleil radieux. Avec plus de 130 participants, la journée fut un succès sur toute la ligne avec comme point d'orgue la remise des diplômes de chef de chantier, contremaître et maître peintre. Et là aussi, les lauréats se sont déplacés en masse.

Propos recueillis par Xavier Sailen



Une partie des lauréats du brevet de contremaître peintre se sont réunis autour d'une même table